

COSMOS LUX

INTERNATIONAL

**Société d'Investissement à Capital Variable
de droit luxembourgeois
à Compartiments Multiples**

**Rapport annuel incluant les états financiers révisés
au 31 décembre 2015**

106, route d'Arlon
L-8210 Mamer
R.C.S. Luxembourg B 41.467

Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur base du prospectus qui n'est valable que s'il est accompagné du document d'information clé pour les investisseurs (« DICI »), du dernier rapport annuel incluant les états financiers révisés disponible et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est publié postérieurement au dernier rapport annuel incluant les états financiers révisés.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

SOMMAIRE

ORGANISATION	3
INFORMATIONS GENERALES	5
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE	7
ETAT CONSOLIDE DU PATRIMOINE	9
ETAT CONSOLIDE DES OPERATIONS ET DES AUTRES VARIATIONS DE L'ACTIF NET	10
COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG	11
ETAT DU PATRIMOINE.....	11
ETAT DES OPERATIONS ET DES AUTRES VARIATIONS DE L'ACTIF NET.....	12
STATISTIQUES.....	13
ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS.....	14
REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES.....	15
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES.....	15
COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE	16
ETAT DU PATRIMOINE.....	16
ETAT DES OPERATIONS ET DES AUTRES VARIATIONS DE L'ACTIF NET.....	17
STATISTIQUES.....	18
ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS.....	19
REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES.....	23
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES.....	24
COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF	25
ETAT DU PATRIMOINE.....	25
ETAT DES OPERATIONS ET DES AUTRES VARIATIONS DE L'ACTIF NET.....	26
STATISTIQUES.....	27
ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS.....	28
REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES.....	30
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES.....	30
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	31

COSMOS LUX INTERNATIONAL

ORGANISATION

Siège social 106, route d'Arlon
L-8210 MAMER

Numéro de registre R.C.S. Luxembourg B 41.467

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Laurent BILLOD
Président, Gestion Luxembourg S.A.
Demeurant à Luxembourg, LUXEMBOURG

Membres :

Philippe BILLOD
Demeurant à Fribourg, SUISSE
(Jusqu'au 19 mai 2015)

Philippe MELONI
General Manager
Lemanik Asset Management S.A.
Demeurant à Mamer, LUXEMBOURG

Franck A. Willaime
Certified Independent Director
Demeurant à Luxembourg, LUXEMBOURG
L-1534 Luxembourg
(Depuis le 19 mai 2015)

Société de Gestion désignée Lemanik Asset Management S.A.
106, route d'Arlon
L-8210 MAMER

**Conseil d'Administration de
LEMANIK
ASSET MANAGEMENT S.A.**

Président
Gianluigi SAGRAMOSO

Membres
Carlo SAGRAMOSO
Philippe MELONI

**Dirigeants de LEMANIK
ASSET MANAGEMENT S.A.**

Philippe MELONI
Marco SAGRAMOSO
Jean-Philippe CLAESSENS
Pascal DUFOUR

COSMOS LUX INTERNATIONAL

ORGANISATION (suite)

Initiateur	Lemanik S.A. Via Giuseppe Bagutti 5, CH-6900 LUGANO
Agent Administratif délégué et Agent Teneur du registre délégué	RBC Investor Services Bank S.A. 14, Porte de France L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE
Banque Dépositaire et Agent Payeur	RBC Investor Services Bank S.A. 14, Porte de France L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE
Conseiller en Investissements	Gestion Luxembourg S.A. 58, rue de l'Acierie L-1112 LUXEMBOURG
Agent Centraliseur pour la France agréé par la Commission Bancaire	CM-CIC Securities 6, avenue de Provence F-75009 PARIS
Cabinet de révision agréé	Deloitte Audit, Société à responsabilité limitée 560, rue de Neudorf L-2220 LUXEMBOURG

COSMOS LUX INTERNATIONAL

INFORMATIONS GENERALES

COSMOS LUX INTERNATIONAL (la "SICAV"), est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois, constituée pour une durée indéterminée à Luxembourg le 2 octobre 1992 conformément aux dispositions de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Elle est soumise en particulier aux dispositions de la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 spécifiques aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et a désigné Lemanik Asset Management S.A. en qualité de société de gestion désignée, avec effet au 14 juillet 2008.

La SICAV se présente comme une SICAV à compartiments multiples, c'est-à-dire qu'elle se compose de plusieurs compartiments représentant chacun une masse d'avoirs et d'engagements spécifiques et correspondant chacun à une politique d'investissement distincte.

Dans chaque compartiment, plusieurs classes d'actions peuvent être émises au choix de l'actionnaire. A la date du rapport, seules des actions de classe B, capitalisante et destinée à tous types d'investisseurs, ont été émises.

Au 31 décembre 2015, trois compartiments sont actifs:

- | | |
|---------------------------------------|----------------|
| - COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG | libellé en EUR |
| - COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE | libellé en EUR |
| - COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF | libellé en CHF |

Les statuts de la SICAV ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") en date du 9 novembre 1992. Les statuts ont été modifiés en date du 20 mai 1996, du 6 juin 1997, du 21 février 2007, du 11 juillet 2008 et du 28 octobre 2010 et ont été publiés au "Mémorial" en date du 3 juillet 1996, du 14 juillet 1997, du 6 juin 2007, du 29 septembre 2008 et du 23 décembre 2010. Ces statuts, ainsi qu'une notice légale relative à l'émission des actions de la SICAV ont été déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

Ces documents y sont disponibles pour examen et des copies peuvent être obtenues, sur demande, en acquittant les droits de greffe.

La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.467.

Les rapports annuels incluant les états financiers révisés par le réviseur d'entreprises agréé et les rapports semestriels non révisés sont tenus à la disposition des actionnaires aux guichets du Dépositaire, des autres établissements désignés par la SICAV ainsi qu'au siège social de la SICAV.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION / ANNÉE 2015

COSMOS LUX INTERNATIONAL

RAPPORT ANNEE 2015:

L'année boursière 2015 a été caractérisée par une importante volatilité, avec une grande fréquence de séances se concluant par des variations supérieures à 2%. Très souvent, ces décalages ont été nourris par les anticipations de politique monétaire, tant de la Banque Centrale Européenne que de la Réserve Fédérale. Ainsi la Bourse de Paris est montée jusqu'à +23.6% de hausse en avril 2015, pour finalement être ramenée à +8.53% à la fin de l'année 2015. Le 22 janvier, l'annonce du programme de rachats d'actifs, plus massif que prévu a ainsi électrisé la Bourse de Paris, poussant les investisseurs vers les actions au détriment des emprunts d'Etat. Ce soutien monétaire a aussi accentué la dépréciation de l'euro et l'affaiblissement des taux d'intérêt. Ces deux phénomènes, associés à la chute du pétrole, ont pendant un temps stimulé les investissements, puis la crise de la Grèce tout d'abord, suivie par la crise des émergents, en particulier la chine, a fortement dégradé le climat boursier international.

COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG:

L'année 2015 a été marquée par une forte divergence entre les Etats-Unis et l'Europe sur la politique monétaire, la première devenant plus restrictive, la deuxième poursuivant une politique accommodante. Ceci a donc entraîné une forte volatilité sur les marchés obligataires et l'environnement de taux très bas, voire négatifs, a induit une performance quasi-nulle sur l'année 2015. Devant l'absence d'obligations à haut rendement, le compartiment finit l'année avec une performance de -2.48%.

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE:

Le compartiment finit l'année avec une performance de +8.71% (contre +8.53% pour le CAC40). Malgré de fortes baisses sur les sociétés exposées aux émergents (LafargeHolcim, Solvay) et aux matières premières (Total, Technip, ArcelorMittal), les valeurs dollar, profitant de la baisse de l'euro (Airbus, Safran), ainsi que le secteur automobile (Peugeot, Renault) ont permis de neutraliser cette baisse et finir l'année en hausse. Par ailleurs, notre aversion aux pays émergents et notre diversification sur les titres de grosses capitalisations ont été profitables à nos investisseurs.

COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF:

Le 15 janvier 2015, la Banque Nationale Suisse (BNS) a créé la surprise en abandonnant le taux plancher qui consistait à plafonner à 1.20 Franc la valorisation de la devise helvétique par rapport à l'euro. Le SMI s'est alors effondré de 14% en deux jours. Néanmoins l'indice suisse est peu à peu remonté pour finir l'année à -1.8%, son premier recul après trois exercices consécutifs de hausse. Le SMI a subi une deuxième vague de baisse à la fin de l'été, suite aux craintes liées au marché chinois. Le compartiment Franc Suisse a terminé l'année avec une performance de -0.30%, grâce à un investissement à hauteur de 15% dans des obligations suisses.

PERSPECTIVES ANNEE 2016:

Les politiques monétaires devraient beaucoup moins intervenir dans les mouvements des marchés financiers en 2016 puisque les stratégies sont connues. Ainsi la priorité de l'investissement sera donnée à l'Europe. Nous investirons également dans le marché américain, l'économie américaine restant solide avec un taux de chômage correspondant aux objectifs de la Fed. Nous resterons à l'écart des marchés émergents, très délicats en raison de la forte baisse des matières premières.

La prudence, la stabilité et l'équilibre resteront les lignes directrices de la politique d'investissement.

Le Conseil d'Administration de la SICAV

Le 18 avril 2016

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux Actionnaires de
COSMOS LUX INTERNATIONAL
106, route d'Arlon
L-8210 Mamer

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de COSMOS LUX INTERNATIONAL (la "SICAV") et de chacun de ses compartiments, comprenant l'état du patrimoine, l'état du portefeuille-titres et des autres actifs nets au 31 décembre 2015 ainsi que l'état des opérations et des autres variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives aux états financiers.

Responsabilité du Conseil d'Administration de la SICAV pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la SICAV est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la SICAV, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE (suite)

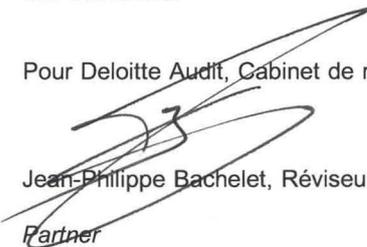
Opinion

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de COSMOS LUX INTERNATIONAL et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2015, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Autre sujet

Les informations supplémentaires incluses dans le rapport annuel ont été examinées dans le cadre de notre mission, mais n'ont pas fait l'objet de procédures d'audit spécifiques selon les normes décrites ci-avant. Par conséquent, nous n'émettons pas d'opinion sur ces informations. Néanmoins, ces informations n'appellent pas d'observation de notre part dans le contexte des états financiers pris dans leur ensemble.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé


Jean-Philippe Bachelet, Réviseur d'entreprises agréé

Partner

Luxembourg, le 18 avril 2016

COSMOS LUX INTERNATIONAL

ETAT CONSOLIDE DU PATRIMOINE

au 31 décembre 2015

(en EUR)

ACTIF

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 1b)	49.120.811,04
Avoirs bancaires (note 1b)	1.955.497,51
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres (note 1d)	197.781,68
Intérêts bancaires à recevoir	40,02
Autre actifs	5.329,63
Total de l'actif	<u>51.279.459,88</u>

PASSIF

Frais à payer (note 5)	112.632,35
Intérêts bancaires à payer	278,50
Total du passif	<u>112.910,85</u>
ACTIF NET à la fin de l'exercice	<u>51.166.549,03</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

ETAT CONSOLIDE DES OPERATIONS ET DES AUTRES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015
(en EUR)

REVENUS

Dividendes, nets (note 1d)	1.003.343,50
Intérêts sur obligations et autres titres, nets (note 1d)	469.774,67
Intérêts bancaires, nets	339,62
Autres revenus (note 1h)	133.671,00
Total des revenus	<u>1.607.128,79</u>

CHARGES

Commission de conseil (note 2)	829.946,88
Commission de banque dépositaire (note 6)	32.375,99
Frais bancaires	32.296,31
Frais sur transactions (note 9)	173.027,38
Frais de gestion et d'administration centrale (note 7)	89.174,57
Frais de révision et de contrôle	34.540,46
Frais de domiciliation, d'agent de transfert et de compliance	79.025,56
Taxe d'abonnement (note 3)	25.385,19
Autres charges	64.228,46
Total des charges	<u>1.360.000,80</u>

REVENUS NETS DES INVESTISSEMENTS 247.127,99

BENEFICE/(PERTE) NET(TE) REALISE(E)

- sur portefeuille-titres (note 1f)	1.370.541,11
- sur devises (note 1c)	3.647,04

RESULTAT REALISE 1.621.316,14

VARIATION NETTE DE LA PLUS VALUE/(MOINS-VALUE) NON REALISEE

- sur portefeuille-titres	1.281.039,73
---------------------------	--------------

RESULTAT DES OPERATIONS 2.902.355,87

Emissions	2.811.419,22
Rachats	(1.445.079,35)

TOTAL DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET 4.268.695,74

Différence de change (note 1g) 713.622,61

TOTAL DE L'ACTIF NET au début de l'exercice 46.184.230,68

TOTAL DE L'ACTIF NET à la fin de l'exercice 51.166.549,03

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG

ETAT DU PATRIMOINE

au 31 décembre 2015
(en EUR)

ACTIF

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 1b)	4.449.983,60
Avoirs bancaires (note 1b)	453.190,40
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres (note 1d)	72.903,73
Total de l'actif	<u>4.976.077,73</u>

PASSIF

Frais à payer (note 5)	8.634,51
Intérêts bancaires à payer	101,02
Total du passif	<u>8.735,53</u>

ACTIF NET à la fin de l'exercice 4.967.342,20

Nombre d'actions de classe B	1.918,405
Valeur nette d'inventaire par action de classe B	2.589,31

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG

ETAT DES OPERATIONS ET DES AUTRES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015
(en EUR)

REVENUS

Intérêts sur obligations et autres titres, nets (note 1d) 180.199,43

Total des revenus 180.199,43

CHARGES

Commission de conseil (note 2) 41.697,65

Commission de banque dépositaire (note 6) 1.540,47

Frais bancaires 6.424,52

Frais sur transactions (note 9) 4.925,34

Frais de gestion et d'administration centrale (note 7) 9.399,30

Frais de révision et de contrôle 4.146,61

Frais de domiciliation, d'agent de transfert et de compliance 13.279,54

Taxe d'abonnement (note 3) 2.573,05

Autres charges 11.999,43

Total des charges 95.985,91

RESULTAT NET DES INVESTISSEMENTS 84.213,52

BENEFICE/(PERTE) NET(TE) REALISE(E)

- sur portefeuille-titres (note 1f) (31.475,45)

- sur devises (note 1c) 0,19

RESULTAT REALISE 52.738,26

VARIATION NETTE DE LA PLUS VALUE/(MOINS-VALUE) NON REALISEE

- sur portefeuille-titres (180.972,23)

RESULTAT DES OPERATIONS (128.233,97)

Emissions 10.982,05

Rachats (263.536,70)

TOTAL DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET (380.788,62)

TOTAL DE L'ACTIF NET au début de l'exercice 5.348.130,82

TOTAL DE L'ACTIF NET à la fin de l'exercice 4.967.342,20

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG

STATISTIQUES

au 31 décembre 2015
(en EUR)

Total de l'actif net	
- au 31.12.2015	4.967.342,20
- au 31.12.2014	5.348.130,82
- au 31.12.2013	5.482.673,91
Nombre d'actions classe B	
- en circulation au début de l'exercice	2.014,254
- émises	4,120
- rachetées	(99,969)
<hr/>	
- en circulation à la fin de l'exercice	1.918,405
Valeur nette d'inventaire par action de classe B	
- au 31.12.2015	2.589,31
- au 31.12.2014	2.655,14
- au 31.12.2013	2.574,23

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS

au 31 décembre 2015
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
<u>PORTEFEUILLE-TITRES</u>					
<u>VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS</u>					
<u>Obligations</u>					
EUR	160.000	Abbey Natl 3.625% 10-05.10.17	159.206,40	170.193,60	3,43
EUR	200.000	Air France 3.875% 14-18.06.21	201.550,00	199.120,00	4,01
EUR	100.000	Alstom 3.000% 13-08.07.19	99.846,00	106.680,00	2,15
EUR	250.000	Alstom 4.125% 10-01.02.17	247.927,00	260.117,50	5,24
EUR	200.000	Areva 3.125% 14-20.03.23	199.216,00	183.616,00	3,70
EUR	200.000	Arkema 3.125% 13-06.12.23	198.200,00	220.920,00	4,45
EUR	200.000	Bei 2.625% 10-15.03.18	190.960,00	212.468,00	4,28
EUR	200.000	Bolloré 2.875% 15-29.07.21	200.340,00	202.804,00	4,08
EUR	100.000	Bpce 2.750% 15-30.11.27	100.375,00	100.465,00	2,02
EUR	100.000	Casino Gp 3.311% 13-25.01.23	99.760,00	98.571,00	1,98
EUR	150.000	Coca Cola 2.750% 14-06.05.26	150.256,50	157.611,00	3,17
EUR	250.000	Csse 3.888% 06-22.12.18	251.000,00	272.795,00	5,49
EUR	150.000	Edison 3.875% 10-10.11.17	141.489,00	159.586,50	3,21
EUR	200.000	Eramet 4.500% 13-06.11.20	211.860,00	132.012,00	2,66
EUR	200.000	Gdf Suez 2.750% 10-18.10.17	191.548,00	209.096,00	4,21
EUR	100.000	Hutchinson Wh. 4.625% 06-21.09.16	101.694,00	103.158,00	2,08
EUR	150.000	Italy 3.750% 06-01.08.16 Btp	154.761,00	153.277,50	3,08
EUR	200.000	Lafarge St-Up 10-13.04.18	196.400,00	220.970,00	4,45
EUR	100.000	Lbp 2.750% 15-19.11.27	100.764,00	101.388,00	2,04
EUR	250.000	Manpower 4.500% 22.06.18	254.375,00	272.325,00	5,48
EUR	350.000	Peugeot 5.625% 12-11.07.17	351.257,50	374.010,00	7,53
EUR	250.000	Renault 4.625% 12-18.09.17	253.855,00	266.377,50	5,36
EUR	100.000	Rep of Albn 5.750% 15-12.11.20	102.850,00	102.520,00	2,06
EUR	150.000	St Gobain 3.625% 12-15.06.21*	153.975,00	169.902,00	3,42
Total Obligations			4.313.465,40	4.449.983,60	89,58
TOTAL VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS			<u>4.313.465,40</u>	<u>4.449.983,60</u>	<u>89,58</u>
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES			4.313.465,40	4.449.983,60	89,58
AVOIRS BANCAIRES				453.190,40	9,12
AUTRES ACTIFS/(PASSIFS) NETS				<u>64.168,20</u>	<u>1,30</u>
TOTAL				<u><u>4.967.342,20</u></u>	<u><u>100,00</u></u>

* Titre prêté au 31 décembre 2015 (voir note 8)

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG

REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

au 31 décembre 2015
(en pourcentage de l'actif net)

Banques et autres institutions financières	12,98%
Industrie automobile	12,89%
Energie et service des eaux	11,12%
Transport	8,09%
Pétrole	7,87%
Electrotechnique, électronique	7,39%
Biens de consommation divers	5,48%
Pays et gouvernements	5,14%
Chimie	4,45%
Supranational	4,28%
Alimentation, boissons	3,17%
Métaux non ferreux	2,66%
Holdings et sociétés financières	2,08%
Commerce de détail et grands magasins	<u>1,98%</u>
TOTAL	<u>89,58%</u>

COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

(par pays de résidence de l'émetteur)
au 31 décembre 2015
(en pourcentage de l'actif net)

France	62,79%
Etats-Unis d'Amérique	8,65%
Italie	6,29%
Luxembourg (Grand-Duché de)	4,28%
Grande-Bretagne	3,43%
Caïman, Îles	2,08%
Albanie	<u>2,06%</u>
TOTAL	<u>89,58%</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

ETAT DU PATRIMOINE au 31 décembre 2015 (en EUR)

ACTIF

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 1b)	36.492.836,14
Avoirs bancaires (note 1b)	1.094.890,55
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres (note 1d)	111.412,64
Intérêts bancaires à recevoir	40,02
Autre actifs	1.278,01
Total de l'actif	<u>37.700.457,36</u>

PASSIF

Frais à payer (note 5)	84.482,73
Intérêts bancaires à payer	135,43
Total du passif	<u>84.618,16</u>
ACTIF NET à la fin de l'exercice	<u>37.615.839,20</u>

Nombre d'actions de classe B	12.840,364
Valeur nette d'inventaire par action de classe B	2.929,50

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

ETAT DES OPERATIONS ET DES AUTRES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015
(en EUR)

REVENUS

Dividendes, nets (note 1d)	877.282,22
Intérêts sur obligations et autres titres, nets (note 1d)	255.003,03
Intérêts bancaires, nets	339,62
Autres revenus (note 1h)	133.662,76
Total des revenus	<u>1.266.287,63</u>

CHARGES

Commission de conseil (note 2)	650.070,78
Commission de banque dépositaire (note 6)	28.465,62
Frais bancaires	18.950,94
Frais sur transactions (note 9)	137.939,37
Frais de gestion et d'administration centrale (note 7)	65.503,14
Frais de révision et de contrôle	23.596,53
Frais de domiciliation, d'agent de transfert et de compliance	49.945,52
Taxe d'abonnement (note 3)	18.801,70
Autres charges	30.408,45
Total des charges	<u>1.023.682,05</u>

RESULTAT NET DES INVESTISSEMENTS 242.605,58

BENEFICE/(PERTE) NET(TE) REALISE(E)

- sur portefeuille-titres (note 1f)	1.338.813,82
- sur devises (note 1c)	4.589,72
RESULTAT REALISE	<u>1.586.009,12</u>

VARIATION NETTE DE LA PLUS VALUE/(MOINS-VALUE) NON REALISEE

- sur portefeuille-titres	1.420.989,75
RESULTAT DES OPERATIONS	<u>3.006.998,87</u>

Emissions	1.285.501,61
Rachats	(1.181.542,65)

TOTAL DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET 3.110.957,83

TOTAL DE L'ACTIF NET au début de l'exercice 34.504.881,37

TOTAL DE L'ACTIF NET à la fin de l'exercice 37.615.839,20

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

STATISTIQUES

au 31 décembre 2015
(en EUR)

Total de l'actif net	
- au 31.12.2015	37.615.839,20
- au 31.12.2014	34.504.881,37
- au 31.12.2013	30.641.433,71
Nombre d'actions classe B	
- en circulation au début de l'exercice	12.804,840
- émises	432,748
- rachetées	(397,224)
<hr/>	
- en circulation à la fin de l'exercice	12.840,364
Valeur nette d'inventaire par action de classe B	
- au 31.12.2015	2.929,50
- au 31.12.2014	2.694,67
- au 31.12.2013	2.547,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS

au 31 décembre 2015
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
--------	------------------------------	--------------	--------------------	---------------------	------------------

PORTEFEUILLE-TITRES

VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS

Actions

USD	1.500	3m Co.	79.233,53	208.791,86	0,56
EUR	4.000	Accor Sa	169.093,47	161.120,00	0,43
EUR	800	Adidas Ag	53.613,84	71.928,00	0,19
EUR	8.750	Air Liquide	638.163,60	918.750,00	2,44
EUR	54.000	Alcatel-Lucent	178.687,99	194.940,00	0,52
EUR	1.000	Allianz Se /Nam. Vinkuliert	147.475,46	163.550,00	0,43
EUR	3.200	Alstom*	97.502,05	89.840,00	0,24
USD	220	Amazon Com Inc	105.124,18	138.906,31	0,37
EUR	700	Aperam Sa	22.478,28	23.310,00	0,06
EUR	12.000	Arcelormittal Sa /Prov. Fusion*	335.698,76	47.676,00	0,13
EUR	45.700	Axa	875.663,94	1.155.981,50	3,07
USD	5.000	Barrick Gold Corp.	196.344,58	33.765,52	0,09
EUR	2.000	Basf Namen-Akt.	50.101,63	141.440,00	0,38
EUR	2.300	Bayer	124.596,18	266.340,00	0,71
EUR	17.200	Bnp Paribas	808.847,48	904.548,00	2,40
EUR	4.100	Bouygues	142.154,01	150.470,00	0,40
GBP	25.000	Bp Plc	206.169,43	120.674,82	0,32
EUR	4.350	Cap Gemini Sa	256.807,10	374.143,50	0,99
EUR	12.600	Carrefour Sa*	367.539,02	341.649,00	0,91
USD	1.500	Chevron Corporation	102.809,48	123.823,70	0,33
USD	8.000	Cisco Systems Inc.	136.086,55	201.805,10	0,54
USD	4.000	Coca-Cola Co.	97.715,21	159.692,12	0,42
USD	2.500	Conocophillips	107.693,44	106.748,52	0,28
EUR	12.000	Credit Agricole Sa Paris	157.518,28	130.740,00	0,35
EUR	3.000	Deutsche Bank Ag /Nam.	205.822,35	67.575,00	0,18
EUR	6.000	Dexia Sa	92.536,97	270,00	0,00
EUR	13.600	Eads. Eur. Aeronaut. Defence + Sp.*	489.838,13	851.088,00	2,26
EUR	1.700	Eiffage Sa	100.790,37	101.609,00	0,27
EUR	4.470	Essilor International	340.239,26	519.637,50	1,38
USD	3.000	Exxon Mobil Corp.	151.401,57	214.715,72	0,57
EUR	42.500	France Telecom Sa	669.793,38	662.150,00	1,76
EUR	7.600	Fresenius Se & Co. Kгаа	327.058,75	501.372,00	1,33
EUR	19.800	Gdf Suez	438.348,83	325.314,00	0,86
USD	10.000	General Electric Co.	162.886,45	284.510,01	0,76
GBP	5.000	Glaxosmithkline Plc	100.868,84	94.052,63	0,25
USD	5.000	Goldcorp Inc.	197.412,58	52.778,67	0,14
EUR	13.800	Groupe Danone	676.920,61	869.952,00	2,31

* Titre prêté au 31 décembre 2015 (voir note 8)

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS (suite)

au 31 décembre 2015
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
EUR	7.630	Holcim Ltd /Nam.	430.072,25	353.955,70	0,94
USD	1.400	Home Depot Inc.	158.000,59	171.063,36	0,45
USD	1.000	Ibm Corp.	75.153,06	127.676,73	0,34
EUR	10.000	Ing Groep Nv /Cert. of Shs	150.793,28	126.150,00	0,34
EUR	2.000	Klepierre	83.197,80	81.660,00	0,22
EUR	9.700	Koninklijke Ahold Nv	105.479,92	192.836,00	0,51
EUR	1.200	L'Oreal	186.704,05	188.820,00	0,50
EUR	6.000	L'Oreal Prime De Fidelite 2013	384.090,34	944.100,00	2,51
EUR	6.300	Legrand Holding Act. Prov. Opo	252.827,28	331.506,00	0,88
CHF	8	Lindt & Spruengli /Regs	224.500,70	552.377,94	1,47
CHF	2.450	Lonza Group Ag /Nom.	313.200,33	369.752,52	0,98
EUR	7.000	Lvmh Moet Hennessy	791.805,06	1.030.050,00	2,74
USD	2.500	Mcdonald S Corp.	128.114,16	273.583,18	0,73
EUR	4.200	Michelin B /Nom.	279.358,67	371.574,00	0,99
USD	6.900	Microsoft Corp.	136.293,81	356.016,86	0,95
USD	2.500	Mondelez International Inc Wi	98.741,17	104.251,62	0,28
CHF	6.000	Nestle /Act Nom.	189.014,57	413.894,82	1,10
USD	3.800	Newmont Mining Corp.	99.079,76	61.873,83	0,16
USD	1.800	Nike Inc. B	100.265,22	104.320,34	0,28
CHF	5.000	Novartis Ag Basel /Nam.	193.410,32	401.588,09	1,07
USD	450	O Reilly Automotive Inc.	100.387,04	106.241,81	0,28
EUR	4.750	Pernod-Ricard	356.962,06	503.737,50	1,34
EUR	9.200	Peugeot Sa*	149.003,71	149.822,00	0,40
EUR	1.230	Ppr Sa	184.500,33	197.353,50	0,52
USD	3.000	Procter & Gamble Co.	119.580,53	220.103,54	0,59
EUR	3.750	Publicis Groupe Sa	211.716,60	231.787,50	0,62
EUR	4.500	Renault Sa	270.912,98	424.485,00	1,13
CHF	920	Roche Holding Ag /Genussschein	206.503,91	235.297,31	0,63
EUR	4.000	Roy. Philips Electr.	114.865,64	95.740,00	0,25
USD	2.500	Royal Dutch Shell /Adr -B-	114.455,37	106.084,21	0,28
EUR	2.300	Rubis Sa	130.278,53	163.484,00	0,43
EUR	7.700	Safran Sa	316.689,02	490.875,00	1,31
EUR	8.100	Saint-Gobain	309.996,33	325.498,50	0,87
EUR	28.900	Sanofi-Aventis	1.947.728,19	2.303.619,00	6,12
EUR	7.600	Schneider Electric Sa	433.203,47	407.968,00	1,08
EUR	2.800	Scor Se	104.772,61	97.048,00	0,26
EUR	2.100	Sodexo	93.300,67	192.066,00	0,51
EUR	1.200	Solvay Sa	134.857,09	119.412,00	0,32
USD	4.000	Starbucks Corp.	190.996,97	222.916,57	0,59
EUR	12.500	Ste Gen. Paris -A-	537.043,76	534.812,50	1,42
EUR	1.500	Technip*	100.865,01	69.877,50	0,19
EUR	1.900	Teleperformance	105.501,43	146.927,00	0,39
EUR	1.600	Thales	100.024,28	110.864,00	0,29
USD	3.050	The Kraft Heinz Company	103.090,79	206.109,41	0,55
USD	900	Time Warner Cable	149.103,27	153.198,33	0,41
EUR	50.300	Total Sa	2.076.228,12	2.090.719,50	5,56
USD	2.000	Toyota Motor Co. /Adr (2sh)	105.828,02	225.812,07	0,60
EUR	2.300	Trigano Sa	103.583,05	127.673,00	0,34

* Titre prêté au 31 décembre 2015 (voir note 8)

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS (suite)

au 31 décembre 2015
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
EUR	2.410	Unibail-Rodamco Act.	454.598,37	568.157,50	1,51
EUR	4.200	Unilever Cert. of Shs	101.401,57	170.226,00	0,45
EUR	1.870	Valeo	226.034,90	268.345,00	0,71
EUR	12.700	Veolia Environnement	180.195,61	280.225,50	0,75
EUR	11.650	Vinci	511.075,95	692.942,00	1,84
EUR	16.700	Vivendi	348.725,98	330.660,00	0,88
USD	22.000	Yamana Gold Inc.	147.811,83	37.696,43	0,10
Total Actions			24.632.960,91	29.940.494,65	79,59
<u>Certificats d'investissement</u>					
EUR	28.500	Commzbnk 02-Perp. Wrt /Msci Wrlld	400.082,00	438.615,00	1,17
Total Certificats d'investissement			400.082,00	438.615,00	1,17
<u>Obligations</u>					
EUR	200.000	Abbey Natl 3.625% 10-05.10.17	199.008,00	212.742,00	0,57
EUR	200.000	Air Berlin 6.750% 14-09.05.19	198.980,00	184.902,00	0,49
EUR	100.000	Alstom 4.125% 10-01.02.17	99.964,00	104.047,00	0,28
USD	200.000	Angl Ash Ad 8.500% 13-30.07.20	151.225,61	187.932,38	0,50
NZD	160.000	Anz Bk 5.125% 14-08.12.19	100.785,74	103.828,08	0,28
EUR	200.000	Arkema 3.125% 13-06.12.23	198.118,00	220.920,00	0,59
USD	200.000	Bahrain 5.500% 10-31.03.20 Regs	158.193,89	186.772,35	0,50
EUR	300.000	Belgium 3.250% 06-28.09.16 S47*	294.429,12	308.145,00	0,82
USD	120.000	Best Buy Co. 5.500% 11-15.03.21	92.772,29	114.816,69	0,30
USD	120.000	Biogen Idec 4.050% 15-15.09.25	106.793,08	110.957,25	0,29
EUR	100.000	Casino Gp 3.311% 13-25.01.23	99.760,00	98.571,00	0,26
USD	200.000	Coca Cola 3.200% 13-01.11.23	146.117,17	189.907,91	0,50
USD	200.000	Coca Cola Co. 3.150% 10- 15.11.20	136.415,43	191.560,91	0,51
EUR	200.000	Csse 3.888% 06-22.12.18	200.800,00	218.236,00	0,58
USD	200.000	Dell Inc. 5.875% 09-15.06.19	149.427,09	190.838,87	0,51
USD	200.000	Edf 4.750% 15-13.10.35	177.254,14	180.755,94	0,48
EUR	300.000	Edison 3.875% 10-10.11.17	285.898,00	319.173,00	0,85
USD	270.000	Gen Elec 4.500% 14-11.03.44	192.223,30	255.000,14	0,68
EUR	250.000	Heineken Nv 2.875% 12-04.08.25	248.560,00	272.850,00	0,73
USD	200.000	Hp Enterpri 6.200% 15-15.10.35	177.538,49	176.748,06	0,47
EUR	100.000	Hutchinson Wh. 4.625% 06- 21.09.16	101.742,00	103.158,00	0,27
EUR	250.000	Lafarge St-Up 10-13.04.18	245.312,50	276.212,50	0,73
GBP	80.000	Nestle Fin 2.250% 12-30.11.23	100.374,80	108.666,12	0,29
NOK	300.000	Norway 3.750% 10-25.05.21	38.201,21	35.629,84	0,09
USD	350.000	Novartis Cap 4.400% 14-06.05.44	253.094,38	335.366,29	0,89

* Titre prêté au 31 décembre 2015 (voir note 8)

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS (suite)

au 31 décembre 2015
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
EUR	100.000	Nyrstar Nv 5.375% 11-11.05.16	97.800,00	96.660,00	0,26
EUR	100.000	Peugeot 5.625% 12-11.07.17	100.630,00	106.860,00	0,28
EUR	260.000	Philip Mor 3.125% 13-03.06.33	253.377,80	284.702,60	0,76
NZD	400.000	Rabobk 5.375% 14-16.12.19	258.018,00	262.241,86	0,70
USD	300.000	Sumibk 3.400% 14-11.07.24	224.941,82	274.732,21	0,73
Total Obligations			5.087.755,86	5.712.934,00	15,19
TOTAL VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS			30.120.798,77	36.092.043,65	95,95
<u>VALEURS MOBILIÈRES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE TRAITÉS SUR D'AUTRES MARCHÉS RÉGLEMENTÉS</u>					
<u>Obligations</u>					
AUD	300.000	Glencore Au 4.500% 14-19.09.19	210.869,30	171.926,86	0,45
USD	250.000	Kellogg Co. 3.125% 12-17.05.22	199.086,03	228.865,63	0,61
Total Obligations			409.955,33	400.792,49	1,06
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE TRAITÉS SUR D'AUTRES MARCHÉS RÉGLEMENTÉS			409.955,33	400.792,49	1,06
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES			30.530.754,10	36.492.836,14	97,01
AVOIRS BANCAIRES				1.094.890,55	2,91
AUTRES ACTIFS/(PASSIFS) NETS				28.112,51	0,08
TOTAL				<u>37.615.839,20</u>	<u>100,00</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

au 31 décembre 2015
(en pourcentage de l'actif net)

Pharmacie et cosmétique	13,79%
Banques et autres institutions financières	8,72%
Alimentation, boissons	8,20%
Essence	7,53%
Chimie	5,42%
Holdings et sociétés financières	5,31%
Pétrole	5,05%
Transmissions de nouvelles	3,87%
Assurances	3,76%
Textile et habillement	3,21%
Industrie automobile	3,12%
Electrotechnique, électronique	3,00%
Loisirs	2,97%
Commerce de détail et grands magasins	2,95%
Energie et service des eaux	2,94%
Tabac et alcool	2,83%
Industrie aéronautique et spatiale	2,55%
Internet Software	2,31%
Articles de bureau et ordinateurs	1,86%
Sociétés immobilières	1,73%
Pays et gouvernements	1,41%
Caoutchouc et pneus	0,99%
Mines, aciéries	0,64%
Arts graphiques et maisons d'édition	0,62%
Biens de consommation divers	0,59%
Transport	0,49%
Métaux précieux	0,35%
Biotechnologie	0,29%
Métaux non ferreux	0,26%
Semi-conducteurs	0,25%
TOTAL	<u>97,01%</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

(par pays de résidence de l'émetteur)

au 31 décembre 2015

(en pourcentage de l'actif net)

France	57,84%
Etats-Unis d'Amérique	14,96%
Suisse	6,19%
Pays-Bas	5,24%
Allemagne	4,39%
Grande-Bretagne	1,91%
Belgique	1,40%
Japon	1,33%
Italie	0,85%
Australie	0,73%
Bahreïn	0,50%
Ile de Man	0,50%
Luxembourg (Grand-Duché de)	0,48%
Canada	0,33%
Caïman, Îles	0,27%
Norvège	0,09%
TOTAL	<u>97,01%</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF

ETAT DU PATRIMOINE

au 31 décembre 2015
(en CHF)

ACTIF

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 1b)	8.838.028,80
Avoirs bancaires (note 1b)	440.298,74
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres (note 1d)	14.552,08
Autre actifs	4.378,62
Total de l'actif	<u>9.297.258,24</u>

PASSIF

Frais à payer (note 5)	21.090,15
Intérêts bancaires à payer	45,44
Total du passif	<u>21.135,59</u>

ACTIF NET à la fin de l'exercice 9.276.122,65

Nombre d'actions de classe B	87.545,693
Valeur nette d'inventaire par action de classe B	105,96

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF

ETAT DES OPERATIONS ET DES AUTRES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015
(en CHF)

REVENUS

Dividendes, nets (note 1d)	136.235,56
Intérêts sur obligations et autres titres, nets (note 1d)	37.362,50
Autres revenus (note 1h)	8,90
Total des revenus	<u>173.606,96</u>

CHARGES

Commission de conseil (note 2)	149.330,69
Commission de banque dépositaire (note 6)	2.561,17
Frais bancaires	7.479,43
Frais sur transactions (note 9)	32.597,07
Frais de gestion et d'administration centrale (note 7)	15.424,02
Frais de révision et de contrôle	7.345,93
Frais de domiciliation, d'agent de transfert et de compliance	17.075,74
Taxe d'abonnement (note 3)	4.334,12
Autres charges	23.581,69
Total des charges	<u>259.729,86</u>

RESULTAT NET DES INVESTISSEMENTS (86.122,90)

BENEFICE/(PERTE) NET(TE) REALISE(E)

- sur portefeuille-titres (note 1f)	68.303,77
- sur devises (note 1c)	(1.018,97)
RESULTAT REALISE	<u>(18.838,10)</u>

VARIATION NETTE DE LA PLUS VALUE/(MOINS-VALUE) NON REALISEE

- sur portefeuille-titres	44.333,07
RESULTAT DES OPERATIONS	<u>25.494,97</u>

Emissions 1.637.204,49

TOTAL DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET 1.662.699,46

TOTAL DE L'ACTIF NET au début de l'exercice 7.613.423,19

TOTAL DE L'ACTIF NET à la fin de l'exercice 9.276.122,65

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF

STATISTIQUES

au 31 décembre 2015
(en CHF)

Total de l'actif net	
- au 31.12.2015	9.276.122,65
- au 31.12.2014	7.613.423,19
- au 31.12.2013	4.972.443,16
Nombre d'actions classe B	
- en circulation au début de l'exercice	71.641,545
- émises	15.904,148
- rachetées	0,000
- en circulation à la fin de l'exercice	87.545,693
Valeur nette d'inventaire par action de classe B	
- au 31.12.2015	105,96
- au 31.12.2014	106,27
- au 31.12.2013	101,81

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS

au 31 décembre 2015
(en CHF)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
--------	------------------------------	--------------	-----------------------	------------------------	---------------------

PORTEFEUILLE-TITRES

VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS

Actions

CHF	7.500	Abb Ltd Zuerich /Namen	164.035,45	134.700,00	1,45
CHF	1.450	Actelion Ltd	198.025,57	202.420,00	2,18
CHF	3.700	Adecco /Act. Nom. *Opr*	273.856,53	254.930,00	2,75
CHF	2.050	Aryztaag /Nam.	152.917,81	104.550,00	1,13
CHF	2.650	Baloise Holding /Namen	307.364,35	338.140,00	3,64
CHF	3.150	Cie Financiere Richemont Sa	274.443,71	227.115,00	2,45
CHF	24.800	Clariant /Namen-Akt..	441.096,92	471.448,00	5,08
CHF	700	Geberit Ag /Namen-Aktien	207.674,97	238.140,00	2,57
CHF	195	Givaudan Sa /Regs	284.706,84	355.485,00	3,83
CHF	2.205	Holcim Ltd /Nam.	146.597,63	110.911,50	1,20
CHF	2.400	Kuehne + Nagel International	293.441,15	330.720,00	3,56
CHF	8	Lindt & Spruengli /Regs	410.584,17	596.960,00	6,43
CHF	3.200	Lonza Group Ag /Nom.	335.865,88	521.920,00	5,63
CHF	6.550	Nestle /Act Nom.	440.391,39	488.302,50	5,26
CHF	5.100	Novartis Ag Basel /Nam.	385.011,86	442.680,00	4,77
CHF	1.600	Roche Holding Ag /Genussschein	410.525,77	442.240,00	4,77
CHF	2.600	Schindler Holding /Partic *Opr*	370.573,70	436.800,00	4,71
CHF	138	Sika Sa. Baar	454.290,98	499.560,00	5,39
CHF	1.200	Sonova Holding Ag /Nom.	152.485,85	152.760,00	1,65
CHF	2.100	Swiss Re-Namen	188.272,78	206.115,00	2,22
CHF	750	Swisscom /Nam.	385.813,65	377.250,00	4,07
CHF	900	Syngenta Ag /Nam.	326.528,20	353.070,00	3,81
CHF	300	The Swatch Group Ag	149.422,49	105.060,00	1,13

Total Actions			6.753.927,65	7.391.277,00	79,68
----------------------	--	--	---------------------	---------------------	--------------

Obligations

CHF	240.000	Dsk Bk 3.125% 13-18.12.25	240.480,00	258.943,20	2,79
CHF	250.000	Holcim 2.000% 13-09.06.22	248.375,00	271.557,50	2,93
CHF	100.000	Raiff Intl 4.000% 13-24.05.23 Ftf	101.000,00	90.877,00	0,98
CHF	200.000	Swiss Re 7.500% 13-01.09.45	200.900,00	216.458,80	2,33

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES AUTRES ACTIFS NETS (suite)

au 31 décembre 2015
(en CHF)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
CHF	260.000	Switzerland 1.250% 12-27.06.37	246.480,00	301.282,80	3,25
CHF	250.000	Switzerland 1.500% 12-30.04.42	248.500,00	307.632,50	3,32
Total Obligations			1.285.735,00	1.446.751,80	15,60
TOTAL VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS			8.039.662,65	8.838.028,80	95,28
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES			8.039.662,65	8.838.028,80	95,28
AVOIRS BANCAIRES				440.298,74	4,74
AUTRES ACTIFS/(PASSIFS) NETS				(2.204,89)	(0,02)
TOTAL				9.276.122,65	100,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF

REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

au 31 décembre 2015
(en pourcentage de l'actif net)

Chimie	23,74%
Pharmacie et cosmétique	13,37%
Alimentation, boissons	12,82%
Assurances	8,19%
Pétrole	6,70%
Gouvernements	6,57%
Mécanique, outillage	4,71%
Transmissions de nouvelles	4,07%
Banques et autres institutions financières	3,77%
Horloge et horlogerie industrie	3,58%
Transport	3,56%
Autres Services	2,75%
Electrotechnique, électronique	1,45%
TOTAL	<u>95,28%</u>

COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

(par pays de résidence de l'émetteur)
au 31 décembre 2015
(en pourcentage de l'actif net)

Suisse	91,51%
Danemark	2,79%
Autriche	<u>0,98%</u>
TOTAL	<u>95,28%</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

au 31 décembre 2015

NOTE 1 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

a) Présentation des rapports financiers

Les états financiers de la SICAV ont été préparés en accord avec les principes comptables généralement admis et conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

Les états financiers ont été établis sur base de la valeur nette d'inventaire du 31 décembre 2015 en utilisant les derniers cours disponibles au 31 décembre 2015.

b) Evaluation des actifs

1. La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance et des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance, mais non encore perçus, est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère que leur perception soit improbable; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant tel montant que le conseil d'administration de la SICAV estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

2. L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, et, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours connu du marché principal de cette valeur ; si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration de la SICAV estimera avec prudence et bonne foi.

Les valeurs non cotées ou non négociées sur un marché boursier ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

Les valeurs exprimées en une autre devise que la devise d'expression du compartiment concerné sont converties sur base du dernier cours de change connu.

3. La valeur des parts dans des organismes de placement collectif est déterminée par la dernière évaluation disponible. Cette évaluation est normalement réalisée par l'Agent administratif de l'organisme de placement collectif ou l'instance responsable de l'évaluation de cet organisme de placement collectif. Pour assurer la cohérence de l'évaluation de chaque compartiment, si le moment où l'évaluation d'un organisme de placement collectif a été réalisée ne coïncide pas avec le jour d'évaluation dudit compartiment et s'il est admis que sa valeur a changé significativement depuis son calcul, la valeur nette d'inventaire peut être ajustée afin de refléter ces changements, tel que déterminé de bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

c) Conversion des devises étrangères

La comptabilité et les états financiers des compartiments COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG et COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE sont tenus en EUR. La comptabilité et les états financiers du compartiment COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF sont établis en CHF.

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise d'évaluation du compartiment sont convertis dans la devise respective aux cours de change en vigueur au 31 décembre 2015.

Les revenus et frais exprimés en devises autres que la devise d'évaluation du compartiment sont convertis dans la devise respective des compartiments aux cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les bénéfices et pertes de change en résultant sont enregistrés dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

au 31 décembre 2015 (suite)

NOTE 1 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

d) Revenus

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement de dividende (« ex-date ») et les intérêts au prorata temporis.

e) Revenus des prêts sur titres

Les revenus des prêts sur titres sont provisionnés sur une base mensuelle.

f) Résultat net réalisé sur le portefeuille-titres

Le résultat net réalisé sur ventes est calculé sur base du coût moyen des titres vendus.

g) Consolidation

Les différents postes des états financiers consolidés de la SICAV sont égaux à la somme après conversion des postes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment et sont établis en EUR.

Taux de change au 31 décembre 2015:

1 EUR =	1,496538 AUD
	1,080709 CHF
	0,735758 GBP
	9,630522 NOK
	1,596008 NZD
	1,091350 USD

La différence de change mentionnée dans l'état consolidé des opérations et des autres variations de l'actif net résulte de la conversion des actifs nets du compartiment CHF libellé en CHF au début de l'exercice avec le taux de change EUR/CHF au 31 décembre 2015.

h) Revenu sur restitution d'impôt

Selon un accord avec COSMOS LUX INTERNATIONAL daté du 3 mai 2013 en ce qui concerne l'application du service de restitution des impôts anticipés RBC Investor Services Bank S.A. Luxembourg a été nommé prestataire pour procéder aux demandes de restitution dans les pays concernés.

Le montant de remboursement d'impôt perçu par la SICAV pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2015 est de EUR 133.473,05, il est enregistré dans la rubrique "Autres revenus" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

NOTE 2 - COMMISSION DE CONSEIL

Dans un contrat daté du 14 juillet 2008 entre Lemanik Asset Management S.A., Lemanik S.A., Gestion Luxembourg S.A. et la SICAV, la société Gestion Luxembourg S.A. a été désignée en qualité de Conseiller en Investissements au bénéfice de la SICAV.

Le Conseiller en Investissements offre son assistance à la SICAV et lui procure des conseils d'ordre stratégique en rapport avec la politique d'investissement globale et l'allocation des actifs des différents compartiments.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

au 31 décembre 2015 (suite)

NOTE 2 - COMMISSION DE CONSEIL (suite)

En rémunération de ses services, le Conseiller en Investissements perçoit une commission de conseil annuelle payable mensuellement sur la moyenne des actifs nets du compartiment concerné à la hauteur de:

- 0,60% pour le compartiment COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG,
- 1,50% pour le compartiment COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE,
- 1,50% pour le compartiment COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF.

NOTE 3 - TAXE D'ABONNEMENT

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la SICAV est soumise, à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05% (à l'exception des compartiments et classes d'actions qui pourraient bénéficier de la taxe au taux réduit de 0,01%, réservée aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi du 17 décembre 2010 telle que modifiée) de l'actif net et calculée et payable par trimestre, sur base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

Les parts que la Sicav détient dans d'autres OPCVM déjà soumis à la taxe d'abonnement à Luxembourg, n'entrent pas dans la base d'assiette.

NOTE 4 - CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE-TITRES

Les changements dans la composition du portefeuille-titres des différents compartiments sont disponibles sur simple demande et sans frais au siège de la SICAV et peuvent être demandés auprès des institutions chargées du service financier (RBC Investor Services Bank S.A.).

NOTE 5 - FRAIS A PAYER

	COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG EUR	COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE EUR	COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF CHF
Commission de banque dépositaire (note 6)	754,75	3.893,70	1.595,44
Frais d'administration	565,47	4.248,20	1.030,16
Frais d'audit	2.344,82	17.119,04	3.983,61
Frais de compliance	499,98	499,98	541,73
Commission agent de transfert	562,85	1.013,34	0,00
Taxe d'abonnement (note 3)	621,24	4.684,83	1.149,97
Commission de conseil (note 2)	3.189,90	52.751,44	12.789,24
Autres frais	95,50	272,20	0,00
	8.634,51	84.482,73	21.090,15

NOTE 6 - COMMISSION DE BANQUE DEPOSITAIRE

RBC Investor Services Bank S.A. a été désignée comme banque dépositaire des avoirs de la SICAV et comme agent payeur par la SICAV aux termes d'une Convention de Banque Dépositaire et d'Agent Payeur en date du 14 juillet 2008. Cette convention peut être modifiée d'un commun accord des parties. Le Dépositaire a été désigné pour une durée indéterminée.

COSMOS LUX INTERNATIONAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

au 31 décembre 2015 (suite)

NOTE 6 - COMMISSION DE BANQUE DEPOSITAIRE (suite)

La banque dépositaire perçoit une commission calculée mensuellement en fin de mois sur base de la moyenne des actifs nets calculés suivant la fréquence de calcul de la valeur nette d'inventaire à un taux annuel qui varie en fonction du montant des actifs nets.

NOTE 7 - SOCIETE DE GESTION ET ADMINISTRATION CENTRALE

Aux termes d'une convention conclue le 14 juillet 2008 avec la SICAV ("Contrat de Services de Société de Gestion"), la société Lemanik Asset Management S.A. est désignée comme société de gestion (la "Société de gestion").

La Société de gestion est agréée en qualité de société de gestion régie par le chapitre 15 de la loi modifiée du 17 décembre 2010.

La Société de gestion exerce les fonctions de distribution et d'Agent Domiciliaire de la SICAV, ainsi que les fonctions d'Agent Administratif et Agent teneur de Registre.

Par un Contrat de Sous-Délégation des fonctions d'Agent Administratif daté du 14 juillet 2008, la Société de gestion a chargé RBC Investor Services Bank S.A. d'assurer les services d'Agent Administratif de la SICAV sous sa responsabilité.

Par un Contrat de Sous-Délégation des fonctions d'Agent teneur de Registre daté du 14 juillet 2008, la Société de gestion et la SICAV ont chargé RBC Investor Services Bank S.A. d'assurer les services d'Agent teneur de Registre de la SICAV sous sa responsabilité.

En rémunération de ses services, la Société de gestion recevra des commissions représentant ensemble une moyenne annuelle de 0,30% des actifs nets des compartiments (à l'exclusion des frais de transaction). Toutefois, en fonction des actifs nets des compartiments et du nombre de transactions réalisées, cette commission globale pourra être inférieure ou supérieure au taux indiqué ci-dessus.

En tant qu' Agent Administratif délégué et Agent teneur de Registre délégué, RBC Investor Services Bank S.A. est en droit de percevoir à charge de la SICAV une commission payable mensuellement.

NOTE 8 - PRETS SUR TITRES

Au 31 décembre 2015 l'ensemble des titres prêtés se compose comme suit:

	Devise	Garantie	Valeur de marché des titres prêtés	Revenu brut	Revenu net de directs et frais indirects	Frais indirects
COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG	EUR	176.028,42	169.902,00	9.468,59	4.639,61	4.828,98
COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE	EUR	1.628.425,22	1.596.483,13	182,80	89,57	93,23
		1.804.453,64	1.766.385,13	9.651,39	4.729,18	4.922,21

La garantie équivaut pendant toute la durée du prêt à au moins 90% de la valeur d'évaluation globale (intérêts, dividendes et autres droits éventuels inclus) des titres prêtés.

Le montant de collatéral est composé de titres sous forme d'obligations, d'actions ou de parts d'OPCVM.

Les revenus liés à l'activité de prêt de titres sont enregistrés dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net sous la rubrique "Intérêts sur obligations et autres titres, nets".

COSMOS LUX INTERNATIONAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

au 31 décembre 2015 (suite)

NOTE 8 - PRETS SUR TITRES (suite)

Les contreparties liées à l'activité de prêt sur titres sont:

- NATIXIS
- UNICREDIT BANK AG
- CREDIT SUISSE SECURITIES EUR LTS
- BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES SC
- ZURCHER KANTONALBANK
- SOCIETE GENERALE

NOTE 9 - FRAIS SUR TRANSACTIONS

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, la SICAV a engagé des coûts de transaction (frais de broker inclus dans le prix d'achat des titres) liés à l'achat ou à la vente de valeurs mobilières, d'instruments du marché monétaire ou d'autres actifs comme suit:

	EUR
COSMOS LUX INTERNATIONAL MONOBLIG	-
COSMOS LUX INTERNATIONAL DIVERSIFIE	32.555,02
COSMOS LUX INTERNATIONAL CHF	2.864,25
	<hr/> 35.419,27

Pour les obligations, les frais de transactions sont inclus dans le spread au moment de l'achat.

Les frais de transaction, qui sont inclus sous la rubrique "frais sur transactions" dans l'Etat des Opérations et des autres Variations de l'Actif Net, sont principalement composés de commissions sur transaction. Ces frais ne sont pas inclus dans les coûts de brokerage ci-dessus.

NOTE 10 - INFORMATIONS CONFORMÉMENT AUX «LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX FONDS INDICIELS COTÉS ET AUTRES OPCVM» DE L'AUTORITÉ EUROPÉENNE DES MARCHÉS FINANCIERS (ESMA)

Au 31 décembre 2015, la SICAV n'avait aucune exposition sous-jacente obtenue grâce à des instruments dérivés conformément au point 40 a) des «lignes directrices relatives aux fonds indiciaires cotés et autres OPCVM» de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA).

Durant l'exercice considéré, la SICAV n'a eu recours à aucune opération sur instruments dérivés.

Aucune garantie imputable au risque de contrepartie de la SICAV n'a été acceptée.

NOTE 11 - EVALUATION DE L'EXPOSITION GLOBALE AU RISQUE

La SICAV utilise la méthode des engagements pour déterminer le risque global des compartiments Cosmos Lux International Monoblig, Cosmos Lux International Diversifie et Cosmos Lux International CHF.